

COMMUNIQUÉ ALLIANCE JUSTICE

UNE PAROLE SYNDICALE NEUVE, FONDÉE SUR LES FAITS

*UNE VOIX NOUVELLE, UNE EXIGENCE DE VÉRITÉ***BUDGET 2027 : LA RÉALITÉ DERRIÈRE LES CHIFFRES****Un effort affiché, une réalité à mesurer**

Le 16 juillet, dans un courrier adressé aux agents et aux magistrats, le garde des Sceaux Gérald Darmanin a présenté un budget 2027 qu'il qualifie de « plus important jamais alloué à la Chancellerie ». ALLIANCE JUSTICE prend acte de cette annonce — et entend la mesurer, chiffre après chiffre, à l'aune de ce que vivent chaque jour les agents de la Justice.

ALLIANCE JUSTICE ne fait pas de procès d'intention. Nous ne demandons pas de croire les annonces. Nous demandons de les vérifier. Et ce que nous vérifions, aujourd'hui, ne tient pas.

Onze milliards d'euros, 460 millions de plus qu'en 2026 : cette progression existe, et nous le disons avec la même rigueur que nous appliquons à toute annonce. Mais rapportée à des années de sous-investissement structurel et à des engagements pluriannuels encore loin d'être tenus, une hausse de moins de 4,5 % ne suffit pas. **Le compte n'y est pas. Il n'y a jamais été. Et un compte qui ne s'équilibre jamais n'est plus un budget : c'est une dette que l'on fait porter aux agents.**

DES ENGAGEMENTS QUI RESTENT À TENIR

La loi de programmation 2023-2027 fixait un cap clair : 1 500 magistrats et 1 800 greffiers supplémentaires. Les chiffres montrent un écart persistant entre cet objectif et les recrutements réellement effectués :

- Les recrutements de magistrats restent, année après année, **en retrait** par rapport aux objectifs fixés ;
- Pour atteindre la cible en 2027, il faudrait recruter en une seule année ce que le ministère n'est jamais parvenu à recruter sur les trois précédentes ;
- Côté greffe, l'écart est plus important encore, avec plusieurs centaines de postes qui manqueront à l'appel.

Un cap que l'on reporte chaque année n'est plus un cap. C'est un aveu. Et un aveu ne se négocie pas : il s'assume, et il se corrige. ALLIANCE JUSTICE demande des engagements que l'on peut vérifier, pas des horizons que l'on repousse indéfiniment.

UNE COMPARAISON EUROPÉENNE QUI OBLIGE À LA LUCIDITÉ

Les comparaisons européennes invitent à la lucidité plutôt qu'à l'autosatisfaction :

- La France consacre environ **77 euros par habitant** à sa justice, contre plus de **85 euros** en moyenne européenne ;
- La densité de magistrats pour 100 000 habitants y reste **inférieure** à celle de nombreux pays voisins.

Ce n'est pas un retard. La France a fait ce choix, année après année. Un choix, cela se change. ALLIANCE JUSTICE exige qu'il change maintenant — pas dans dix ans, pas à la prochaine loi de programmation.

LE TERRAIN, JUGE DE PAIX DE TOUTE ANNONCE

Une décision budgétaire se juge à ce qu'elle change concrètement dans le quotidien des agents. Or, sur le terrain, subsistent :

- Des **bureaux partagés** entre magistrats, greffiers et stagiaires, y compris pour les entretiens les plus confidentiels ;
- Un **manque persistant de salles d'audience** ;
- Des **dispositifs de sécurité à renforcer** ;
- Un parc informatique **vieillissant**, et des plans de continuité d'activité en décalage avec les risques électriques et cyber actuels ;
- Des collègues en sous-effectif durable, qui voient partir plus de monde qu'il n'en arrive.

Des bureaux partagés. Des salles qui manquent. Des logiciels dépassés. Voilà ce que le discours ne dit jamais. On ne modernise pas la Justice à coups de mots. ALLIANCE JUSTICE ne se contentera jamais de moins.

PERSONNELS PÉNITENTIAIRES : UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE

La situation des personnels pénitentiaires appelle, de la part d'ALLIANCE JUSTICE, une vigilance particulière et une exigence sans compromis. **C'est peut-être là que l'écart entre le discours et la réalité est le plus manifeste — et le plus lourd de conséquences.**

- La surpopulation carcérale reste **préoccupante** : environ 85 000 personnes détenues pour un objectif de seulement 75 000 places opérationnelles d'ici 2027, alors qu'il en manquerait plus de 22 000 pour revenir à une densité de 100 %. Chaque nuit, **des milliers de détenus dorment encore à même le sol** ;
- Le programme de construction de places, aussi engagé soit-il, peine à **suivre le rythme des incarcérations** : à ce niveau d'ambition, il faudrait livrer un centre de détention entier chaque mois pour espérer stabiliser la situation ;
- Les violences physiques et verbales contre les surveillants et les personnels ont **augmenté de 57 % entre 2020 et 2024**, pour dépasser les 32 000 cas recensés en une seule année ;
- Le taux de couverture des effectifs de surveillance reste **insuffisant** face à une population carcérale en hausse continue et de plus en plus marquée par la criminalité organisée ;
- Une partie significative des chantiers immobiliers pénitentiaires engagés risque d'être **gelée ou reportée bien au-delà de 2027**, faute de moyens suffisants pour les mener à leur terme.

Des agents en sous-effectif. Des établissements en surpopulation permanente. Aucune perspective claire d'amélioration. Cette équation n'est pas soutenable, et ALLIANCE JUSTICE refuse d'y voir une fatalité. Ce que nous demandons n'est pas un ajustement. C'est un sursaut.

PERSONNELS D'INSERTION ET DE PROBATION : LES GRANDS ABSENTS DE LA LETTRE

Le courrier du 16 juillet s'adresse aux magistrats, aux greffiers, aux personnels pénitentiaires et aux éducateurs de la PJJ. Une filière n'y est nommée nulle part : celle de l'insertion et de la probation. **Un silence qui, dans un document de cette nature, est aussi un message.**

- Un conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) suit en moyenne **65 personnes**, contre 81 en 2018 : une amélioration réelle, mais qui reste loin des standards européens recommandés, entre 30 et 60 personnes suivies par agent ;
- Le taux de couverture des postes de CPIP avoisine **89 %** : plus d'un poste sur dix reste vacant ;
- Le recours croissant à des **agents contractuels**, renouvelés d'une année sur l'autre, fragilise la continuité du suivi des personnes placées sous main de justice ;
- Vingt-cinq ans après leur création, le garde des Sceaux reconnaît lui-même que l'identité professionnelle des services d'insertion et de probation **reste floue** — un aveu rare, qui ne s'accompagne d'aucun engagement budgétaire chiffré pour 2027.

Une filière absente d'un courrier n'est pas un oubli anodin. Elle dit ce que ce budget considère comme secondaire. Pour ALLIANCE JUSTICE, la probation n'est pas une variable d'ajustement : elle est au cœur de la lutte contre la récidive.

Pas de nom dans la lettre. Pas de chiffre dans le budget. ALLIANCE JUSTICE refuse cette invisibilité, et portera la voix des personnels d'insertion et de probation avec la même exigence que celle de toutes les autres filières.

NOS EXIGENCES

Face au budget 2027, ALLIANCE JUSTICE porte des demandes précises, vérifiables, et non négociables :

- La **fin des effets d'annonce** déconnectés des recrutements réellement exécutés ;
- Un **plan de rattrapage vérifiable**, assorti d'une obligation de résultats ;
- Un **plan de soutien pour les personnels pénitentiaires** : effectifs, sécurité, et une trajectoire crédible sur la surpopulation carcérale ;
- Un **plan de renforcement pour les personnels d'insertion et de probation** : résorption des postes vacants, titularisation des contractuels, et trajectoire vers un ratio de suivi conforme aux standards européens ;
- Un **investissement immobilier et numérique à la hauteur** des besoins réels du service public ;
- L'ouverture de **négociations véritables** avec les organisations syndicales, fondées sur le dialogue plutôt que sur des courriers unilatéraux.

Un budget se juge à ce qu'il transforme, jamais à ce qu'il annonce. ALLIANCE JUSTICE mesurera chaque engagement à l'aune de sa réalisation — pas de sa promesse. Une justice à la hauteur de ceux qui la font vivre chaque jour : voilà ce que nous exigeons, et rien de moins.

ALLIANCE JUSTICE appelle l'ensemble des agents du service public de la justice à se retrouver dans une parole syndicale neuve.

**Une parole qui ne s'excuse pas.
Qui ne s'use pas.
Qui ne se tait pas.**

Fait à Béziers, le 22/07/2026



ALLIANCE JUSTICE

Syndicat national

861 route de Saint Pons – CS 10692 – 34535 Béziers
secretariat.alliancejustice@gmail.com · 07 57 58 56 06
www.alliancejustice.com